



**GEOGRAPHIE REVISITEE :  
LES PERSONNELS DE LA DGFIP  
SACRIFIES POUR L'EXEMPLE !!!  
DARMANIN BOUCHER DE LA DRFIP NORD !**



Le 31 mai dernier notre ministre Gérald DARMANIN, à grand renfort de communication par voie de presse, jouait à l'apprenti boucher, ne nous laissant même plus l'impôt sur les os.

Malheureusement pour les collègues de la DRFIP Nord, il a prévu de désosser le réseau des implantations des finances publiques dans le Nord. En effet, le 11 juin la direction locale nous a présenté un projet de suppression de 9 Services Impôts des Entreprises, de 4 Services des Impôts des Particuliers, de 64 trésoreries, de l'ensemble des Centres de Impôts Fonciers et de la majorité des Services de Publicité Foncière.

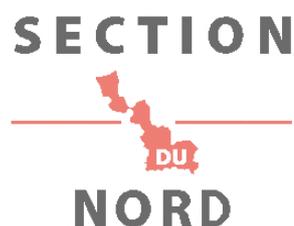
La direction régionale, sous-traitant zélé de la communication ministérielle, essaie de nous endormir en lançant « une phase de concertation ». Or, le guide de la concertation adressé par la direction générale à la direction locale est parfaitement clair :

« La question du quantum de suppression d'emplois n'est pas dans le champ de la négociation locale. Elle relève d'arbitrages dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens et de la préparation du PLF »

« La concertation est le premier temps du process. Pour obtenir, au final, l'adhésion la plus large possible »

Pour FO DGFIP 59, il est clair que la concertation est un leurre et que les directions locales n'ont aucune marge de manœuvre.

Notre unique revendication est le retrait pur et simple du plan dévastateur et délirant DARMANIN.



FO DGFIP 59 appelle les personnels à s'inscrire dès à présent dans des actions de combat de ce projet mortifère :

- ✗ en diffusant massivement autour de vous la pétition DGFIP en colère ;
- ✗ en vous rassemblant et en tractant pendant vos plages variables (matin, pause méridienne) ;
- ✗ en boycottant les pseudo-réunions de concertation organisées par la direction ;
- ✗ en inondant de mails, tous les jours, la boîte fonctionnelle proposée par la direction pour exprimer votre opposition au projet ;
- ✗ afin d'éviter toutes sanctions, n'oubliez pas de faire **TRES MINUTIEUSEMENT** votre travail, d'effectuer avec rigueur l'ensemble des démarches, contrôles et autocontrôles nécessaires ;
- ✗ arrêter tout travail gratuit (plus aucun écrêtement ; ni recours au CET).



N'oubliez pas de participer aux HMI intersyndicales :

► Lille le 1<sup>er</sup> juillet

de 9h30 à 11h30

► Douai le 1<sup>er</sup> juillet

de 14h à 16h

► Valenciennes le 4 juillet

de 9h30 à 11h30

**BULLETIN  
D'ADHESION**



NOM : ..... PRÉNOM : .....

N° matricule (ex N° AGORA) : ..... ADRESSE MÈL : .....

GRADE : ..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ..... %

AFFECTATION : .....

déclare adhérer à la Section FO DGFIP Section du NORD

Fait à ..... le .....  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu